

VillaGillet

Recherches contemporaines Lyon / Rhône-Alpes

20 nov > 2 déc 2012

Mode d × emploi

UN FESTIVAL DES IDÉES

× **Quels sont les défis de la surveillance
et de la sécurité en milieu urbain ?**

Jeudi 29 novembre | 21h-23h | Hôtel de Région (Lyon)

Sergio Adorno / Brésil
Stephen Graham / Royaume-Uni
Hélène Martini / France
Sebastian Roché / France

Rencontre animée par :
Olivier Pascal-Moussellard
Journaliste, *Télérama*

Avec :



Sergio Adorno, sociologue, est spécialiste des questions de crime, de violence et de justice. Il dirige le Centre d'Études sur la Violence de l'Université de São Paulo. Il est également responsable de la Chaire UNESCO sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie et la tolérance.

→ « **Dialogues sur la violence et la démocratie en France et au Brésil** » (avec A. Peralva, *Cultures & Conflicts*, n° 59, 2005)



Stephen Graham, spécialiste de la relation entre surveillance, militarisation et vie urbaine, est géographe et professeur à l'École d'architecture, urbanisme et aménagement du territoire de Newcastle University. Dans *Villes sous contrôle*, il analyse la manière dont l'urbanisme et la surveillance militaires irriguent toute la vie urbaine.

→ *Villes sous contrôle : la militarisation de l'espace urbain* (La Découverte, 2012)



Hélène Martini officier de l'Ordre national du mérite, s'est formée à l'École Nationale Supérieure de la Police (St Cyr au Mont d'Or), dont elle est aujourd'hui la directrice. Auparavant conseiller technique à l'Élysée puis membre de l'Inspection générale de la police nationale, elle est aussi très engagée dans le milieu associatif : elle est notamment présidente de l'Association des écoles de police européennes.



Sebastian Roché est directeur de recherche au CNRS, responsable du pôle « Sécurité et Cohésion » et enseignant à l'École Nationale Supérieure de Police (St Cyr au Mont d'Or), expert pour les Nations Unies (PNUD) pour la Réforme du Secteur de la Sécurité. Il est spécialiste de l'analyse comparée des systèmes de police et en particulier des relations police-minorités. Dans *Le Frisson de l'émeute*, il propose de repenser le fonctionnement des institutions policières face aux émeutes.

→ *Le Frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues* (Seuil, 2010)

Animé par :



Olivier Pascal-Moussellard est chef de service « Idées » au sein de l'hebdomadaire *Télérama*. Il débute sa carrière en 1996, à la fois en tant que journaliste/reporter pour RTL et correspondant aux États-Unis pour *Télérama*.

Sergio Adorno

Le contrôle démocratique de la violence au Brésil : anciens et nouveaux défis

traduit du brésilien
par Yves Coleman

Après le retour de la société brésilienne à la démocratie, à partir du milieu des années 1980, l'accroissement de toutes les formes de délinquance et de criminalité est devenu l'un des principaux défis lancés à la bonne gouvernance, à la consolidation de l'État de droit et au respect des droits de l'Homme. On espérait que la disparition de la dictature militaire (1964-1985) mettrait fin à l'état d'urgence et à la répression arbitraire contre les opposants politiques, ce qui devait conduire ensuite au rétablissement des garanties

constitutionnelles, des libertés civiles et politiques et élargirait les canaux de la participation et de la représentation démocratiques. On pensait que la société brésilienne allait entrer peu à peu dans un processus de pacification interne.

Mais l'histoire n'a pas suivi ce cours. La nouvelle ère de démocratisation a été accompagnée par une explosion de toutes les formes de violence. Au Brésil, depuis les années 1970, c'est-à-dire même sous la dictature militaire, on a constaté une augmentation régulière des différentes formes de délinquance, de criminalité et de violence, telles que :

a) les crimes contre les biens (cambriolages, vols avec violence, enlèvements suivi d'extorsions de fonds, fraudes de toutes sortes, crimes liés aux nouvelles technologies de la communication) ;

b) homicides et tentatives d'homicides ;

c) graves violations des droits de l'Homme (lynchages, exécutions pratiquées par les escadrons de la mort, utilisation abusive de la coercition par les forces de l'ordre, qu'elles dépendent de l'armée ou de la police) ;

d) explosion de toutes sortes de conflits dans les relations interpersonnelles et intersubjectives (violence domestique, violence contre les enfants et les adolescents, violence dans la rue entre passants, violence dans les écoles, violence motivée par des différences ethniques, raciales, idéologiques, de genre et de génération, violence entre automobilistes).

Cette énumération suggère déjà que nous ne disposons pas d'explications générales. Chacune de ces formes de criminalité et de délinquance répond à des dynamiques propres. Connaître leurs causes exige d'entreprendre des recherches minutieuses, y compris longitudinales, selon une perspective déterminée.

Depuis le rétablissement de la démocratie, les administrations fédérales et les gouvernements des États ont formulé et appliqué des politiques de mise en place et de protection des droits de l'Homme, y compris avec la participation d'organisations de la société civile. En dépit de quelques avancées significatives, de graves problèmes de contrôle démocratique de la violence perdurent. Des sentiments de peur et d'insécurité, largement répandus parmi les différentes classes et couches sociales, sont encore puissants et révèlent une société divisée de façon ambiguë entre des politiques défendant la loi et l'ordre, du type main de fer, et des politiques de promotion des droits de l'Homme visant à lutter contre les abus commis par des policiers et des agents chargés d'appliquer la loi, et aussi de contenir la violence endémique au sein de la société civile.

Si l'on souhaite mieux comprendre les défis que doit affronter la gouvernance démocratique

et le contrôle légal de la criminalité et de la violence, il faut analyser certains processus sociaux récents qu'a connus la société brésilienne contemporaine, leur impact sur la vie quotidienne des villes, la vie collective de leurs habitants, les modes de sociabilité et les relations entre les citoyens et les institutions chargées d'assurer l'accès aux droits, en particulier pour les membres des groupes sociaux les plus vulnérables à la violence. Dans les limites de ce texte, il ne m'est pas possible de les aborder en profondeur, je pourrai seulement les signaler afin de souligner les défis qu'ils posent à la gouvernance démocratique.

La société brésilienne a connu de profondes transformations économiques, sociales et politiques au cours des deux dernières décennies. D'importants segments du marché connaissent une modernisation technologique accélérée. Son parc industriel – le plus important de l'Amérique latine – s'est diversifié et complexifié de plus en plus. Les politiques économiques adoptées, en particulier au cours des douze dernières années (sous les gouvernements de Fernando Henrique Cardoso, 1994-2002, et de Lula da Silva, 2003-2006) ont cherché à imposer un contrôle strict de l'inflation, la stabilisation monétaire, la réduction de la présence de l'État sur le marché, accompagnée par la limitation des dépenses publiques. En dépit de l'augmentation de la misère et de la dette sociales, on a observé une réduction des inégalités, en grande partie impulsée par des programmes spécifiques. Nous avons traversé de graves crises sans que l'État de droit et l'ordre démocratique n'aient été suspendus, comme cela s'était produit dans un passé récent.

Dans le même contexte, l'existence du crime organisé au Brésil ne peut être dissociée des conditions et des tendances existant dans la société contemporaine, en particulier à partir des années 1970, dans le sillage des changements néolibéraux qui ont inauguré l'ère de la fameuse mondialisation économique et de la dilution des États-nations. Ces changements ont provoqué, dans un espace de temps très court, une profonde dérégulation des marchés, notamment financiers, et déclenché une séquence ordonnée de processus : modification des frontières nationales traditionnelles ; soutien à une fluidité croissante des capitaux ; ouverture, en rendant anonyme la propriété du capital, d'un espace grandissant pour des activités illégales ; libération des contraintes institutionnelles visant la circulation monétaire, ce qui a favorisé les paradis fiscaux et le financement d'activités telles que le trafic de drogue.

Par ailleurs, le développement technologique spectaculaire, en particulier dans le domaine de l'informatique et des télécommunications, a accéléré la mobilité des personnes, des biens et des services, ce qui a permis à de nombreuses activités de se dissimuler et d'échapper ainsi aux contrôles institutionnels des États-nations. En outre, l'émergence rapide et la propagation de la criminalité organisée ont bénéficié de conditions favorables, mondiales elles aussi, liées aux formes du développement urbain. L'apparition accélérée de mégapoles, avec plus de 8 millions d'habitants et leurs systèmes polycentriques qui ont instauré des zones de ségrégation sociale et spatiale, a suscité l'émergence de nouvelles formes de pauvreté et d'inégalité, brisant les frontières traditionnelles entre légalité et illégalité. Au Brésil, ce scénario est en outre aggravé par la crise de la sécurité publique, qui se développe depuis au moins trois décennies. La criminalité s'est modernisée, mais l'application de la loi et de l'ordre est restée prisonnière des anciens modèles policiers de la répression contre des criminels bien identifiés grâce à la collaboration de réseaux d'informateurs (Adorno et Salla, 2007).

Certes, le problème de la sécurité publique dans des sociétés comme celle du Brésil présente des aspects communs avec d'autres sociétés capitalistes du monde occidental, mais il comporte aussi de nombreux caractères spécifiques. Les spécialistes considèrent fréquemment que le monopole étatique de la violence n'a jamais réussi à s'imposer au Brésil, même depuis que le pays s'est constitué en une société-État, indépendante et républicaine. Dans certaines régions, notamment dans les États frontaliers, l'État de droit

est fragile et il n'existe pas de distinction entre intérêts privés et affaires publiques. Dans d'autres zones, même si l'État de droit est formellement instauré, la forte présence du crime organisé, avec ses activités financières et ses intérêts, paralyse des fractions de l'appareil répressif de l'État.

Pour imposer le monopole étatique de la violence, il faut que la société politique se concentre sur des tâches traditionnelles, telles que le contrôle légal des territoires occupés par le crime organisé – ce que tente le Programme des unités policières de pacification, mis en œuvre dans l'État de Rio de Janeiro en se concentrant sur des quartiers contrôlés jusqu'à récemment par le crime organisé ; la confrontation avec les milices privées qui exploitent illégalement l'offre de services (gaz, transports publics, réseaux internet) ; la modernisation et la professionnalisation de la police et du système judiciaire pour faire face aux taux élevés d'impunité ; de nouvelles politiques pénitentiaires qui évitent le déclenchement du cycle périodique d'expansion du système et d'épuisement rapide de la capacité disponible, cycle qui reproduit les problèmes traditionnels causés par la surpopulation et la forte présence du crime organisé parmi les populations carcérales. Ces politiques sont nécessaires mais ne suffisent pas.

Nous devons reconnaître que le crime et la violence ont façonné, depuis au moins deux décennies, la configuration des villes et les relations entre les citoyens et les institutions visant à sauvegarder et promouvoir les droits humains. La violence n'est pas répartie également entre les quartiers qui sont occupés par des groupes sociaux ayant des profils socio-économiques différents. De plus, dans le même quartier, certaines rues connaissent des taux élevés de violence et, dans d'autres quartiers, il existe des noyaux pacifiés alors que, à proximité, des bagarres éclatent entre des gangs ou que la police se livre à des interventions violentes. Dans certains quartiers, la criminalité augmente, dans d'autres elle diminue. Dans certaines zones, c'est la petite délinquance et la criminalité contre les biens qui prédominent. Dans d'autres, les taux d'homicides sont au centre des préoccupations. De plus en plus, il est nécessaire de connaître précisément ces micro-scènes sociales, en menant des études à la méthodologie sophistiquée, pour formuler des politiques locales et régionales spécifiques, mais coordonnées dans le cadre d'une politique générale de sécurité publique.

Enfin, une question clé concerne la méfiance des citoyens vis-à-vis des institutions chargées d'appliquer les lois et de permettre l'accès aux droits des citoyens, indépendamment de leurs différences de classe ou de pouvoir. Plusieurs sondages d'opinion soulignent la faible confiance des Brésiliens envers les institutions de sécurité comme la police, mais aussi envers celles chargées de promouvoir le développement urbain, d'assurer l'éducation de base, le logement, les transports publics, la santé, les loisirs, entre autres. De nombreuses personnes se plaignent que les services publics négligent et méprisent les habitants des quartiers où prédomine une population à faible revenu, et que de surcroît les fonctionnaires ne prêtent aucune attention à leurs droits. La baisse de confiance dans les institutions va de pair avec des demandes légitimes de reconnaissance sociale. Reconstruire la trame entre les droits humains et les politiques sociales et sectorielles, entre les citoyens et les pouvoirs publics en mettant en œuvre des programmes qui renforceront l'efficacité des institutions, peut permettre de renforcer la confiance dans leur rôle médiateur pour résoudre les conflits.

Yves Coleman travaille comme lecteur-correcteur dans l'édition depuis 1969. Il a également traduit de nombreux romans (Antonio Lobo Antunes, Nelida Pinon), ouvrages de sciences humaines (G. Bateson, J.K. Galbraith, E. Hobsbawm) et livres pratiques, et anime une revue de traductions politiques.

**Stephen
Graham**

***Villes en état de
siège : le nouvel
urbanisme
militaire***

**traduit de l'anglais (Royaume-Uni)
par Jean-François Sené**

Alors que notre planète s'urbanise plus rapidement que jamais auparavant, un nouvel et insidieux militarisme pénètre dans le tissu des villes et de la vie urbaine. Alimenté et perpétué par les inégalités extrêmes qui ont proliféré avec l'expansion de la mondialisation néolibérale, ce nouvel urbanisme militaire est une constellation d'idées, de techniques et de normes d'une doctrine sécuritaire et militaire. Cette constellation s'inscrit intimement dans la prédation militarisée et néocoloniale des

ressources lointaines nécessaires aux besoins des villes et des modes de vie urbains, occidentaux et riches. Elle se fond imperceptiblement dans les mondes culturels populaires centrés sur les divertissements électroniques militarisés, l'« automobilité » et les modes de vie urbains organisés au moyen de nouvelles technologies elles-mêmes d'origine militaire. Et elle est profondément liée à une multiplication d'insurrections non étatiques qui s'approprient, comme moyens de propager leur violence, les architectures et les circulations des villes.

Dans un monde où les guerres réelles entre États sont de plus en plus rares – pour le moment –, nous assistons à une prolifération d'affrontements brutaux entre la violence politique étatique et toutes sortes d'insurgés, de réseaux et de combattants non étatiques. À présent la guerre et la violence politique s'organisent souvent à des échelles transnationales tout en se télescopant dans les rues, les espaces, les infrastructures et les symboles d'un monde en voie d'urbanisation rapide. La pratique et l'imagination de la violence politique étatique et non étatique, ainsi que les idées sécuritaires, s'inscrivent ainsi elles-mêmes dans les lieux, les espaces et les symboles les plus intimes des zones urbaines qui s'épanouissent sur la planète. En fait, la guerre et la violence politique organisée se déroulent de plus en plus au moyen des architectures et des infrastructures fondamentales des villes – ces mêmes structures et systèmes qui permettent à tout instant à la vie urbaine mondialisée de fonctionner.

De façon peut-être inattendue, les expériences, infrastructures ou artefacts urbains les plus banals et fondamentaux s'inscrivent entièrement à présent dans les discussions contemporaines portant sur la géopolitique ou la sécurité internationale. Dans la nouvelle doctrine militaire dite de « conflit de basse intensité », de « guerre asymétrique », de « guerre de quatrième génération » ou d'« opérations militaires autres que de guerre », les sites, les circulations et les espaces prosaïques et quotidiens de la ville deviennent le principal « espace de combat » à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

En tant que tout, ce nouvel urbanisme militaire opère en remodelant les architectures, les expériences et les cultures des villes aussi bien dans le nord que dans le sud mondialisés. Parfois, ces changements sont clairement manifestes dans la refonte des villes en archipels d'enclaves fortifiées et la réorganisation des armées en forces contre-insurrectionnelles urbaines. Le plus souvent, ils se font de manière plus discrète par la normalisation des techniques et des paradigmes militaires comme moyens de traiter les problèmes civils et sociaux.

Centrée sur l'axe américano-israélien de colonialisme et de sécurisation militaire de haute technologie, cette nouvelle vague de militarisation opère en fusionnant tous les

problèmes sociaux et politiques – ou, tout au moins, leurs symptômes – en questions de « sécurité » exigeant des solutions militaires « dures ». L'extension et la puissance mêmes du nouvel urbanisme militaire sont telles que jamais, sans doute, depuis les temps médiévaux, les idées, techniques et conceptions imaginatives n'ont aussi fortement visé à (ré)organiser les architectures et les expériences fondamentales de la vie urbaine. Cependant, au lieu de châteaux, de fortifications des villes et de guerre de siège, ce nouvel urbanisme associe murs, clôtures et barrières à l'identification biométrique. À cela il ajoute robots tueurs et insectes cyborg aux sciences revitalisantes de la fortification urbaine et de « l'architecture de contrôle ». Et cet urbanisme d'un genre nouveau dilue les tentatives mondiales de repérage des gens, des informations, de l'argent et du commerce dans une prolifération de camps, de bases, de zones de sécurité et d'enclaves plus ou moins militarisés ou sécurisés.

Nombre de ces sites, cependant, loin d'être coupés du monde, sont reliés entre eux par les circulations et les infrastructures mêmes qui rendent possible la mondialisation néolibérale. Agrégés ensemble avec leurs propres systèmes de connexion et de circulation, ces enclaves et ces camps couvrent un large spectre. Ils embrassent la prolifération des communautés protégées, enclaves financières offshore et yachts de croisière des hyper-riches, ainsi que les prisons de guerre, les camps de restitution et de torture et les bases militaires. Ils incluent les zones franches industrielles, les camps de réfugiés, les villes de logistique et les centres financiers rapidement sécurisés des grandes villes mondiales. Et ils vont des complexes portuaires et aéroportuaires, en passant par les enclaves touristiques pareilles à des bulles, aux espaces événementiels enclos pour les sommets politiques ou les très grands événements sportifs, ou encore aux enclaves ethniques murées imposées par les puissances coloniales. Le philosophe italien Giorgio Agamben va même jusqu'à suggérer aujourd'hui que les camps semblables à des enclaves sont une telle manifestation architecturale dominante de la puissance qu'ils sont plus importants que le terrain plus ouvert des villes.

Il importe ici de souligner dès le départ que de tels processus de militarisation urbaine ne constituent pas une simple rupture nette avec le passé. Ils ajoutent plutôt des aménagements contemporains aux transformations militaristes et urbaines de plus longue date – aussi bien d'ordre politique que culturel et économique. Ensemble, ils servent à normaliser la guerre et les préparations à la guerre en tant qu'éléments centraux de la constitution matérielle, politico-économique et culturelle des villes et de la vie urbaine. Les processus de militarisation sont inévitablement complexes, divers et multidimensionnels ; ils se relient de multiples façons aux sites urbains, cultures, représentations, espaces étatiques et économies politiques. Leurs composants clés sont cependant aussi vieux que la guerre elle-même et invariablement centrés sur la construction sociale d'une puissante division supposée entre « l'intérieur » et « l'extérieur » d'une nation, d'une ville ou d'une toute autre zone géographique, et sur la diabolisation orchestrée des ennemis et des places ennemies au-delà de telles frontières. Les pratiques de militarisation reposent également toujours sur la normalisation de paradigmes militaires de pensée, d'action et de politique ; sur (des tentatives pour appliquer) un contrôle disciplinaire agressif des corps, des situations et des identités perçus comme ne convenant pas aux notions souvent virilisées de nation, de citoyenneté ou de corps (et des relations entre eux) ; et sur le déploiement de vastes gammes de matériaux de propagande qui idéalisent ou aseptisent la violence comme moyen d'exercer une juste vengeance ou d'accomplir quelque mission d'inspiration divine. Avant tout, la militarisation et la guerre impliquent des tentatives pour forger de nouveaux liens puissants entre cultures, États, technologies et citoyenneté. Ces liens fonctionnent immanquablement comme moyen d'orchestrer la destruction rapide et

créative des géographies, économies politiques, technologies et cultures héritées, de façon délibérée ou non intentionnelle.

Cette conférence – de portée volontairement transdisciplinaire, synthétique et polémique – vise à démontrer que les idéologies de guerre permanente et sans frontières intensifient radicalement la militarisation de la vie urbaine à l'époque contemporaine. Je m'intéresse essentiellement à la façon dont les doctrines, les cultures et les technologies soutenues par les complexes militaro-sécuritaires américains jouent un rôle central dans l'élaboration du nouvel urbanisme militaire.

Elle vise à examiner et illustrer les fondements clés interconnectés de ce nouvel urbanisme militaire, à savoir : l'urbanisation de la doctrine militaire et sécuritaire ; les liens entre les technologies militarisées de contrôle et la vie urbaine numérisée ; les manifestations culturelles de la consommation militarisée de médias ; les économies politiques urbaines émergentes des industries de « la sécurité » ; et l'émergence de « contre-géographies » complexes au moyen desquelles des pratiques de résistance tentent de défier, de bloquer ou d'inverser le nouvel urbanisme militaire.

Professeur agrégé de l'Université, traducteur et écrivain, **Jean-François Sené** a publié divers essais littéraires dans des ouvrages collectifs et des revues, quatre recueils de poésie et un recueil de nouvelles (aux éditions Eclats d'encre et, pour un recueil de poèmes, à l'Harmattan), ainsi qu'un essai intitulé *La Lecture* (avec JIN Si Yan, Desclée de Brouwer, 2012) à paraître également en Chine en 2013. Parmi ses dernières traductions, citons Robert Darnton, *Le diable dans un bénitier*, *L'art de la calomnie en France 1650-1800* (Gallimard, 2010), Kwame A. Appiah, *Le code d'honneur* (Gallimard, 2012) et J. M. Coetzee, *De la lecture à l'écriture* (Le Seuil, 2012).

**Hélène
Martini**

***Quels sont
les défis de la
surveillance et
de la sécurité en
milieu urbain ?***

Répondre à cette question nous amène à prendre en compte tous les éléments qui permettent d'analyser les types de délinquance auxquels notre pays est confronté et les réponses que les politiques publiques, dans le domaine de la sécurité, leur apportent.

L'analyse de la criminalité en France est confiée à l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP) sur la base

des statistiques fournies par les services de la police et de la gendarmerie nationales. Les enquêtes de victimation et l'étude du sentiment d'insécurité doivent être également prises en compte.

Dans le rapport 2011 de l'ONDRP, concernant les chiffres de la délinquance de 2010, on constate que si le chiffre national des atteintes aux personnes et aux biens a légèrement baissé, les statistiques enregistrées à Paris notamment ont augmenté. En 5 ans, les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont augmenté de 22%.

L'usage de la violence physique, utilisée dans un but frauduleux ou pas, constitue donc la principale menace pour notre société. Elle est constatée en tout lieu, y compris dans des lieux traditionnellement épargnés tels que l'école et l'hôpital.

La violence actuellement constatée peut en partie s'expliquer par les tensions sociales dues à la crise mais aussi par le développement des trafics qui favorisent la création d'une économie souterraine.

A cette délinquance qui touche le citoyen, il faut donc ajouter celle qui touche certains territoires, comme le phénomène des violences urbaines qui se traduisent par des incivilités, des dégradations mais aussi par des blessures volontaires voire des meurtres.

Les réponses apportées en termes de politiques publiques relèvent d'acteurs différents : le ministre de l'Intérieur définit les grandes orientations de l'activité des services de la police et de la gendarmerie nationales, le garde des Sceaux fixe la politique pénale appliquée par les magistrats du Parquet. La chaîne pénale, pour être efficace sur le terrain, doit décliner ces priorités en les adaptant aux réalités locales.

Mais d'autres acteurs interviennent de plus en plus en matière de sécurité : les polices municipales et les agents de la sécurité privée.

L'enjeu se situe donc dans la coordination de tous ces acteurs, la recherche de complémentarité, de procédures, pour la mise en œuvre de partenariats pérennes.

Une autre difficulté apparaît dans la répartition des missions entre prévention et répression : la prévention confiée depuis 2007 aux maires, le rôle des conseils généraux en matière de protection des mineurs, les activités de prévention assurées au quotidien par les services de police et de gendarmerie.

Des organismes de coordination ont été institués pour mettre en place une coordination entre les différents acteurs : les conseils locaux ou intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD ou CISPD) présidés par le Maire et auxquels participent le préfet, le procureur de la République, le président du Conseil général et les services de l'État désignés par le préfet.

Ces instances constituent un espace de concertation pour agir sur les problématiques de sécurité et de prévention de la délinquance.

Dans le domaine de l'action policière, la création des Groupes d'Intervention Régionaux (GIR) a permis de réunir des services de l'État relevant de ministères différents (police, douanes, finances publiques) pour lutter plus efficacement contre les trafics.

A son niveau, **la police nationale a mis en place des dispositifs spécifiques pour répondre aux différents enjeux, parmi eux :**

– **les zones de sécurité prioritaires** : annoncées en juin 2012, ces zones se mettent progressivement en place. Sont concernés, des territoires plus particulièrement touchés par des phénomènes persistants de délinquance violente ou de trafic liés à l'économie souterraine, dans lesquels un travail de fond des services de police est nécessaire pour obtenir des résultats durables.

– **les délégués à la cohésion police-population** : installés dans un quartier, ils ont pour mission de renforcer les liens directs de la police avec la population et de développer la dynamique de prévention de la délinquance.

– **les correspondants ou référents police sécurité de l'école** : interlocuteurs privilégiés des chefs d'établissements, ils sont chargés des actions de sensibilisation et des opérations de sécurisation aux abords de l'établissement.

Ces dispositifs ont vocation à apporter une réponse adaptée aux situations locales dans l'objectif de renforcer la sécurité de chacun tout en recherchant à instaurer une relation de confiance avec les autres acteurs de terrain et surtout avec la population.

Sebastian Roché

Quels sont les défis de la surveillance et de la sécurité en milieu urbain ?

La police est un ensemble de forces qui exercent des missions qui leur sont confiées par l'autorité politique. Les citoyens sont pris en compte à travers le système politique, qui doit aussi piloter les forces de police. La sécurité est assurée si les aspirations des citoyens sont prises en compte et pas si on leur impose un "ordre policier" pour garantir les intérêts des gouvernants. C'est le lien qui les unit (système politique - système de

police) qui est essentiel à comprendre. Et ce lien, étudié en détail est très différent d'un pays à l'autre. En France, il s'agit d'abord d'un échange politique entre les organisations professionnelles et les détenteurs du pouvoir central. Les citoyens ne sont pas, tant s'en faut, au premier plan de cet échange.

Tous les régimes ont des polices. Ils portent des uniformes, utilisent les armes, arrêtent des personnes, font régner une loi. Toutes les démocraties ont des polices. La question pratique est donc de savoir non pas comment se débarrasser de la police, mais plutôt quoi en faire, comment la faire évoluer, suivant quels principes. Dans les systèmes démocratiques occidentaux, la police évolue lentement pour, d'une part, être pilotée par les élus, et, d'autre part, en rendant un véritable service. Une police moderne est une police qui sert les citoyens. Servir les citoyens suppose d'être capable d'écouter leurs demandes, et, mieux, d'institutionnaliser les relations avec les citoyens et l'obligation de les prendre en compte.

Dans le cas français, le principal défi pour la ville, puisque tel est le sujet qui nous occupe, n'est pas lié aux niveaux de ressources ou aux outils utilisés dans les forces, mais à sa propre absence d'existence institutionnelle dans la gouvernance locale de la police. De plus, dans les pays européens, les policiers sont bien formés et bien payés, les organisations ne sont pas frappées par des dysfonctionnements internes majeurs et récurrents. Les forces demandent plus de moyens pour elles, comme toute organisation. Mais le problème central n'est pas là : il est dans le contrôle de ce qui est produit par les organismes policiers.

Le défi en France porte sur la prise en compte des aspirations des populations dans la détermination des politiques policières et l'égal accès aux services de police et de gendarmerie, et enfin l'équité devant les personnels ("biais ethnique"). Le système politique sur lequel est "accroché" le système de police centralisé n'est en effet pas organisé pour répartir justement les ressources entre villes, pour un pilotage local qui écoute les clients et usagers. Enfin il ne s'est toujours pas doté des outils nécessaires pour réguler la nécessaire équité face aux agents. C'est un autre point essentiel : l'égalité formelle promise par la constitution doit être tournée en égalité réelle, et donc, pratiquement, cela signifie que ceux qui ordonnent l'action de la police aient le moyen de la piloter. C'est le sens du débat actuel sur les contrôles d'identité et la discrimination au faciès, en France, mais aussi ailleurs en Europe.

Prendre en compte les aspirations des habitants, oui mais comment ? Les liens entre citoyens et police sont très ténus, très médiatisés en France et dans les pays d'Europe continentale. C'est cette faiblesse qui pousse les Britanniques à penser faire élire les chefs de police. Au plan local, le système politique français reste structuré par les municipalités, héritage du morcellement historique de la France et les villes n'existent

encore guère, et pas du tout en matière de police : les agglomérations n'ont pas de rôle dans la gouvernance locale de la sécurité. Les institutions ne se sont pas adaptées. Un exemple : la juste répartition des moyens ne peut se faire qu'à une échelle supra communale, tout système municipal est par définition inégal. Le système de police français est techniquement développé, mais il est politiquement daté. Il repose, d'une part, sur une double centralisation (par le préfet et le commissaire) conçue pour faire des polices des instruments du pouvoir national et pas pour servir les citoyens localement et, d'autre part, sur le maire qui gère une commune trop petite pour faire sens à l'époque des métropoles ou des métapoles.

À ne pas manquer !

Vendredi 30 novembre | 17h | Médiathèque François Mitterrand (Saint-Priest)

Rencontre autour de *Le Frisson de l'émeute*

[Seuil, 2010]

La médiathèque François Mitterrand invite le sociologue **Sebastian Roché** pour discuter son dernier livre, dans lequel il analyse les causes et les conséquences de la vague d'émeutes qui a secoué la France en 2005.

Place Charles Ottina - 69800 Saint-Priest
Tél: 04 78 21 79 14 - www.bm-saint-priest.fr

Demain, revenez à Mode d'emploi !

× Questions d'écologie

Éthique environnementale : eux et nous ?

VENDREDI 30 NOVEMBRE | 18H30 - 20H30 | HÔTEL DE RÉGION (LYON)

Gratuit sur réservation



Avec:

Émilie Hache (philosophe / France),
Jean-Baptiste Jeangène Vilmer (philosophe et juriste / France),
Andri Snær Magnason (écrivain et documentariste / Islande)

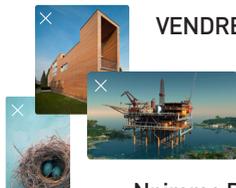
Animé par : **Stéphane Déligeorges** (journaliste, France Culture),
Maya Wolfe-Robinson (journaliste, *The Guardian*)

Relations inédites aux animaux et aux végétaux, demandes de reconnaissance particulières, émergence de droits spécifiques : les distinctions forgées par la modernité occidentale (nature/culture, humain/non humain...) sont aujourd'hui bouleversées. En modifiant l'éthique et la conception de l'humain, cette mutation nous amène à repenser nos manières de faire société.

Changement climatique, épuisement des ressources : comment habiter la planète de demain ?

VENDREDI 30 NOVEMBRE | 21H - 23H | HÔTEL DE RÉGION (LYON)

Gratuit sur réservation



Avec:

Nnimmo Bassey (fondateur de l'ONG « Les Amis de la Terre » / Nigéria),
Corine Pelluchon (philosophe / France),
Harald Welzer (psychosociologue / Allemagne)

Animé par :

Stéphane Foucart (journaliste, *Le Monde*), **Adam Vaughan** (journaliste, *The Guardian*)

L'humanité connaît depuis quelques années une double contrainte inouïe : le jeu combiné du changement climatique imparable et de la prise de conscience de la limite des ressources naturelles impose d'adapter notre habitation planétaire, à toutes les échelles. Comment freiner la course en avant en matière d'usage des ressources énergétiques, environnementales et financières ?

Ne manquez pas les prochains événements de la VillaGillet

Recherches contemporaines Lyon / Rhône-Alpes

✕ Justice /Injustice : les causes communes

En partenariat avec le Théâtre de la Croix Rousse et l'Opéra de Lyon

(programmation en cours)

La solidarité : une valeur à redéfinir?

Lundi 21 janvier | 20H | Théâtre de la Croix-Rousse
avec **Martin Hirsch**, **Nicolas Duvoux** et **Jean-Fabien Spitz**
Animé par : **Guillaume Allary**

La justice vue par Victor Hugo

Lundi 28 janvier | 18H | l'Opéra de Lyon
avec **Robert Badinter**

L'Europe : une cause à réinventer?

Vendredi 15 février | 20H | Théâtre de la Croix-Rousse
avec **Bernard Guetta**, **Eva Joly** et **Sylvie Goulard**
Animé par : **Lucile Schmid**

Ingérence et intervention : qu'est-ce qu'une guerre juste?

Mardi 19 mars | 20H | Théâtre de la Croix-Rousse
avec **David Rieff** et **Bernard-Henri Lévy**
Animation: **Nathalie Nougayrède** (*Le Monde*) et
Marc Semo (*Libération*)

La Villa Gillet en partenariat avec **artpress** :

Gary Hill en dialogue avec **Stéphane Malfettes**

Vendredi 5 avril | 19H30 | Villa Gillet

Pénalisation et incarcération

Lundi 15 avril | 20H | Théâtre de la Croix-Rousse
avec **Frédéric Gros**, **Serge Portelli** et **Bernard Bolze**

AIR

Les 7^{es} Assises Internationales du Roman

Lundi 27 Mai /
Dimanche 02 Juin 2013
aux Subsistances

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la Villa Gillet : www.villagillet.net

Retrouvez
les invités de
Mode d'emploi
en Région
Rhône-Alpes

**Rencontre autour de
*Ce à quoi nous tenons. Propositions
pour une écologie pragmatique***

(La Découverte, 2011)

Sam. 1er déc. | 11h | Librairie Ouvrir l'Œil

La librairie Ouvrir l'Œil invite la philosophe **Emilie Hache** (France). Dans *Ce à quoi nous tenons*, elle plaide pour la création d'une nouvelle éthique, adaptée aux relations complexes que les humains entretiennent avec l'environnement.

18 rue des Capucins - 69001 Lyon
Tél. : 04 78 27 69 29

Espace librairie

Librairie Ouvrir l'Œil (versions françaises)

18 rue des Capucins - Lyon 1er

Tél : 04.78.27.69.29

ouvrirloeil.blogspot.com

Librairie Decitre (langues originales)

29/6 Place Bellecour - Lyon 2ème

Tél. : 04 26 68 00 01/12

www.decitre.fr

Dédicaces

> Après chaque rencontre, les écrivains vous attendent à l'espace librairie de *Mode d'emploi*.



101.1 - 99.8

Retrouvez les invités de *Mode d'emploi* en direct dans les émissions de France Inter

> **SERVICE PUBLIC**

de **Guillaume Erner**

du lundi au vendredi de 10h à 11h

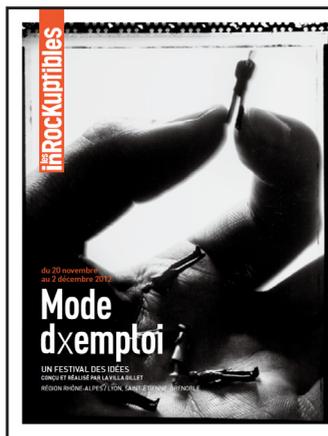
[programmation en cours]

> **ON VATOUS Y PASSER !**

de **Frédéric Lopez et Yann Chouquet**

du lundi au vendredi de 11h à 12h30

Crédits photos : D.R. / D.R. / D.R. / D.R. / D.R. / Audray Saullem



**Le supplément des
Inrockuptibles
consacré à
Mode d'emploi**

Disponible en kiosque et sur
les différents lieux du festival

Prolongez le débat, postez vos commentaires sur
www.villavoice.fr

× Le Blog

de la Villa Gillet

en partenariat avec Rue89Lyon et le master journalisme de l'IEP

Retrouvez-y aussi :
les articles des lycéens de l'Académie de Lyon,
les réponses des invités du festival,
des chroniques, reportages et interviews des étudiants rhône-alpins...



Les partenaires de *Mode d'emploi* :



Rhône-Alpes Région

GRANDLYON communauté urbaine



Ce festival est soutenu par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France.



Université Catholique de Lyon



Les partenaires des Subsistances :

